

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

DECIDE

### Article 1 :

Les tarifs du LMOPS pour une prestation de recherche : Mesures par spectroscopie Raman de produit actif encapsulé, destinée au LCPM , sont fixés conformément au devis en annexe.

### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

### Article 3

Le Directeur général des services et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux du LMOPS et sur le site intranet de l'Université.

Fait à Nancy, le 1<sup>er</sup> juillet 2015



Pierre MUTZENHARDT

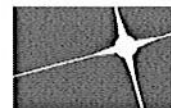
Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le - 7 JUIL. 2015



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

**LMOPS**

UDUL/DAJ n° 72-2015



**Supélec**

# DEVIS

N° :                      Date : 25/06/2015

**LPCM**  
ENSIC  
1 rue Grandville  
BP 20451  
54001 Nancy cedex.

## Prestation de recherche :

### Mesures par spectroscopie Raman de produit actif encapsulé

Prestation interne

De la part du laboratoire LMOPS pour le laboratoire LPCM

Dans le cadre du projet de Biocaptech, mesures de la concentration de produits actifs (acide gallique) par spectroscopie Raman et spectroscopie SERS en particulier de la diffusion de l'acide gallique à travers les capsules 6 campagnes de mesure avec en moyenne 15 échantillons par campagne

Etablissement des courbes de calibration par chimométrie et étude statistique (5 spectres par produit) par spectroscopie Raman et par spectroscopie SERS

**Prix pour les spectres avec leur indexation et interprétation 21 k€**

**Cartographie : 3.5 k€**

**Montant H.T.: 24.5 k€**

Remarque : les échantillons ont été préparés par le laboratoire LMOPS

*(TVA non applicable (les travaux d'études et de recherche sont effectués par un étudiant dans le cadre de la mise en pratique de son enseignement))*

Adresse de livraison échantillons :

Université de Lorraine – LMOPS  
Locaux de Supélec  
2 rue Edouard Belin 57070 METZ  
A l'attention de Thomas Kauffmann

**Coordonnées administratives :**

N°SIREN	N°SIRET	N°NAF/APE	N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE
130 0150 506	130 015 506 00012	8542Z	FR24 130 015 506

IBAN : FR76 1007 1540 0000 0010 1355 502  
BIC : TRPUFRP1

UNIVERSITE DE LORRAINE  
34, COURS LEOPOLD – CS 25233  
54052 NANCY CEDEX  
TEL : 03 54 50 54 50  
COMMUNICATION@UNIV-LORRAINE.FR  
WWW.UNIV-LORRAINE.FR

Laboratoire Matériaux Optiques, Photonique et Systèmes  
EA 4423 - Unité de recherche commune Université de Lorraine & Supélec • Metz  
Technopole • 2 rue E. Belin • 57070 Metz - France  
Tel. : +33 (0)3 87 37 85 57 ou 58 •  
Fax : +33 (0)3 87 37 85 59  
[www.lmops.supelec.fr](http://www.lmops.supelec.fr)